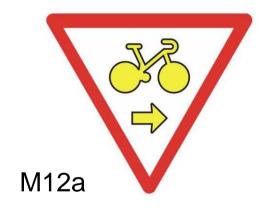
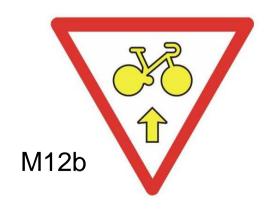
Actualités



Le tourne-à-droite des vélos

- Décret du 12 novembre 2010
- L'apparition de ces panonceaux fait suite à l'arrêté du 12 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 et son instruction relatif à la signalisation des routes et autoroutes (JO du 27 janvier 2012).
- Ce panonceau indique un cédez-lepassage en tourne à droite pour les vélos aux feu rouge
- Création d'un observatoire des TàD par le CERTU





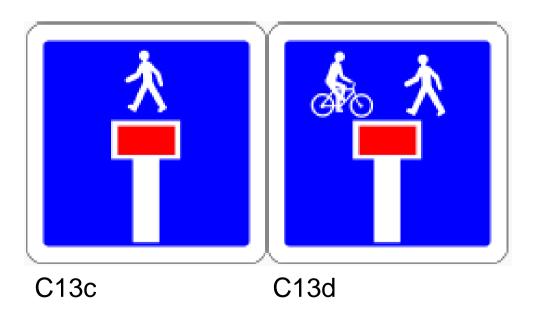
R19d pour le signal lumineux autorisant le tourne à droite

R19td pour le signal lumineux autorisant d'aller tout droit



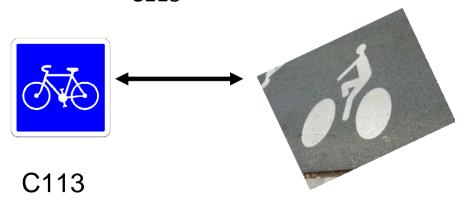
Nouveaux panneaux C13

- L'arrêté du 6 décembre 2011 (modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes) a créé deux nouveaux panneaux :
 - C13c: Impasse comportant une issue pour les piétons
 - C13d: Impasse comportant une issue pour les piétons et les cyclistes



Signalisation des voies conseillées et réservées aux cyclistes

- L'arrêté du 6 décembre 2011 introduit une souplesse dans la signalisation des voies conseillées aux cyclistes :
 - L'aménageur peut utiliser la figurine vélo réglementaire en remplacement du panneau C113





Il est à noter que les voies réservées et obligatoires doivent toujours être signalées par le panneau

Politique nationale vélo

- 26 Janvier 2012 Présentation d'un Plan national vélo par le groupe de travail pour le développement de l'usage du vélo remis au Ministre des Transports
- Juillet 2012 création d'un club des parlementaires pour le vélo en juillet 2012
- Novembre 2012 Composé de plus de 80 parlementaires (députés et sénateurs) de toutes tendances politiques
- Elus Yvelinois
 - François de MAZIERES, député des Yvelines, Maire de Versailles, Président de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
 - Jean-Frédéric POISSON, député des Yvelines, 1^{er} adjoint au Maire de Rambouillet, Président de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
 - Jean-Marie TETART, député des Yvelines, Maire de Houdan, Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais
 - Marie-Annick DUCHENE, sénatrice des Yvelines, adjoint au Maire de Versailles
- Le Club a proposé la mise en place d'incitations économiques à l'usage du vélo dans le cadre des Projets de Loi de Finances (PLF) et Projet de Loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2013, amendements retoqués.

Etude Observatoire Régional de Santé :

Les **bénéfices et les risques** de la pratique vélo Evaluation en **lle de France** - Septembre 2012

- Prise en compte des effets sur la santé (activité physique, accidentologie, pollution atmosphérique, ...)
- Plusieurs scénarios d'évolution de la part modale vélo en 2020 (part modale 2008 : 2,1%) :
 - Scénario 1 : x 2 en 2020;
 - Scénario 2 : x 4 en 2020,
 - Scénario 3 : 20% de part modale vélo
- Deux hypothèses de report modal provenant de la voiture :
 - Hypothèse 1 : 5%
 - Hypothèse 2 : 50%

Rapport complet disponible sur le site : www.ors-idf.org



Etude Observatoire Régional de Santé :

Les bénéfices et les risques de la pratique vélo Evaluation en lle de France - Septembre 2012

Conclusions principales de l'étude :

- Un bénéfice au moins **20 fois plus important** que les risques (essentiellement dû aux bénéfices de l'activité physique)
- Plus la part modale vélo est importante plus le ratio bénéfice/risque est important. (jusqu'à x27)
- Plus la part modale vélo est importante plus le risque d'accident est faible (exemple : pour un x2 – soit +100% - sur la part modale, seulement 32% de plus sur les accidents de cyclistes)
- Le risque le plus élevé correspond à l'exposition au PM2,5 devant l'accidentologie mais restant négligeable vis-à-vis du bénéfice de l'activité physique

Rapport complet disponible sur le site : www.ors-idf.org



Le Triporteur

- Un service itinérant d'entretien et de réparation des vélos
- Pour accompagner des opérations de marquages de vélos ou tout autre évènement impliquant des cyclistes
- Pour des opérations récurrentes à proximité des gares
- www.letriporteur.org





Le vol des vélos

- Recherche de retours d'expériences sur la lutte contre le vol des vélos, et notamment de parcs de stationnement vélos télésurveillés
- Opérations de marquage des vélos : les opérateurs sont invités à adresser un courrier aux forces de l'ordre exerçant sur leur territoire (la FUB a établi un courrier type à cet effet). Au niveau national, des échanges sont en cours entre la FUB et la police et la gendarmerie nationales. (www.bicycode.org)

L'appel des DRC

- Appel à davantage de financement européens en faveur du vélo
- DRC : Centre de Coordination pour EuroVelo en France :
 - ambassadeurs des enjeux européens du vélo en France, et notamment de la négociation du futur budget européen 2014-2020.
 - Les financements européens, nationaux et régionaux peuvent et doivent être mobilisés pour le vélo car le vélo est porteur d'avenir.

27 septembre 2012, Loire-Atlantique, appel des DRC à

DAVANTAGE DE FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LE VÉLO



INVESTIR DANS DES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX POUR UNE CROISSANCE DURABLE

- Objectif 1, investir dans des infrastructures cyclables qualitatives pour en garantir une utilisation optimale, ininterrompue et sécurisée pour tous
- Objectif 2. Assurer le développement de l'intermodalité vélo / transports en commun pour plus d'efficacité économique Objectif 3. Soutenir l'innovation au service de la mobilité à vélo, créatrice d'activité économique durable, propre et efficace pour le transport en milieu urbain

INVESTIR DANS LE TOURISME À VÉLO POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET INNOVANTE

- Objectif 4. Financer l'aménagement de véloroutes et voies vertes pour stimuler le tourisme dans les territoires
- Objectif 5. Soutenir la structuration du tourisme à vélo, filière créatrice d'emplois et ènergétique dans les déplacements et la mobilité des personnes
- Objectif 6. Encourage l'innovation au service de l'offre "vélo" pour garantir la compétitivité du tourisme à vélo à l'ére des nouvelles technologies et du numérique

INVESTIR DANS LA PROMOTION DE L'USAGE DU VÉLO

- Objectif 7. Promouvoir l'usage du vélo comme outil d'amélioration du cadre de vie au bénéfice des transports, de la mobilité, des loisirs et de la santé publique
- Objectif 8. Assurer un acols à la pratique du vàlo pour tous par des aménagements cyclables, notamment à destination de personnes en situation de handicap ou de précerité
- Objectif 9. Encourager la formation à la pratique du vélo auprès de la jeunesse et dans les quartiers d'habitat social grâce aux vélo-àcoles

SOUTENIR LES PROJETS VÉLOS AU SERVICE D'UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE

- Objectif 10. Encourager la constitution de réseaux et de projets d'échange et de partage entre les acteurs français et leurs homologues européans au profit de la promotion de l'usage du vélo et de l'innevation
- Objectif 11. Soutanir les programmes de recherche et d'innovation pour améliorer les conneissances sur les usages du vélo et alimenter sur son potentiel pour la société
- Objectif 12. Entretenir le lien social par la pratique et l'organisation d'événements vélo au service d'une société conviviele favorisant le partage, la culture et le débat citoyen



Les rencontres des Départements et Régions Cyclables 2013

- Jeudi 26 septembre : journée technique à la ferme du Manet
- Vendredi 27 septembre : ballade à vélo en forêt de Rambouillet
- 300 participants : élus, techniciens, associations
- Invités : ouvert à tous mais priorité données aux adhérents aux DRC (adhésion des Intercommunalités possible)